

Décision 03-D-45 du 25 septembre 2003

relative aux pratiques mises en œuvre dans le secteur des calculatrices à usage scolaire

Posted on: 10 octobre 2003 | Secteur(s) :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie

Dispositif(s)

Injonction de publication
Sanction pécuniaire

Procédure(s)

Transaction

Entreprise(s) concernée(s)

Noblet, Texas Instruments France, Carrefour France, Casino Guichard Perrachon, Sapac Magasins Populaires, Majuscule, Distributeurs Associés

Lire

le texte intégral de la décision

833.28 Ko